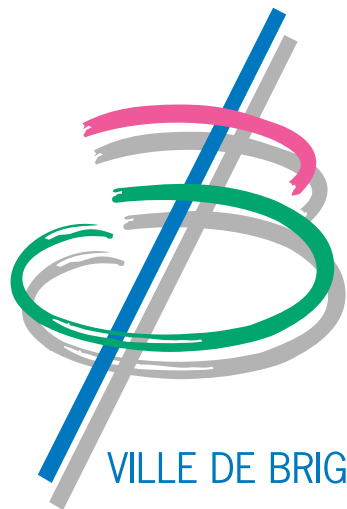




VILLE DE BRIGNAIS

MAGAZINE

*Société : un multiplexe
pour Brignais* 1

*Sitom : collecte sélective,
1^{er} bilan satisfaisant* 2

*Voirie : les routes
départementales
en travaux* 3

*Aménagement : les agriculteurs
ne baissent pas les bras* 4

*Social : quand les
quartiers s'animent* 5

*Culture : rendez-vous à la
bibliothèque* 6

*Dossier : finances 99
et passage à l'Euro* 7

*Europe : le jumelage
et les jeunes* 10

*Vie municipale : changements
dans les commissions* 11

*Actualités : chroniques
des mois de...* 12-13

*Environnement :
ambrosie = allergie* 16

Économie : les actualités



Édito

FINANCES LOCALES, EURO ET EUROPE

Présenté le 24 novembre 1997, le « Plan national de passage à l'Euro » officialisait les principales modalités du passage à l'Euro des collectivités locales.

Par-delà les mesures techniques qui relèvent des opérateurs informatiques financiers ou bancaires, le Gouvernement a mis l'accent sur le nécessaire investissement des acteurs locaux en termes d'information du public et notamment des populations socialement fragiles (personnes âgées, sans emploi, étrangers...).

Message bien reçu à Brignais. Après la Semaine de l'Euro (juin 1998) et tout une série d'actions pédagogiques, notre Ville s'engage résolument à « simplifier l'Euro aux Brignairots ».

La Municipalité est aujourd'hui prête à anticiper sur les contraintes réglementaires en ce domaine, d'autant plus que la qualité des finances locales lui permet de mieux consacrer son énergie et sa capacité d'écoute, à cet événement de fin et de début de siècle.

Vice-Président de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe, je ne saurais passer sous silence, à quelques semaines du 13 juin, l'importance du scrutin européen.

Si les déboires de la Commission de Bruxelles ont fragilisé la crédibilité des Français envers les institutions communautaires, le drame que vit l'Europe centrale doit nous mobiliser encore plus.

L'Europe est jeune au regard de nos Nations. Même si son fonctionnement est imparfait, il ne faut pas nous priver de ce formidable outil de dialogue et de régulation entre les peuples, mais au contraire le renforcer.

Face aux populations qui souffrent, l'humainitaire est un remède d'urgence. Notre mobilisation le 13 juin prochain, leur apparaîtra comme une lueur d'espoir pour les générations à venir.

Michel THIERS,
Maire

Vice-Président du Conseil général du Rhône
le 22 avril 1999

Magazine édité par la Municipalité de Brignais

Hôtel de Ville
28, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 15 11 - Fax : 04 78 05 55 51

Directeur de la publication : Michel Thiers

Responsable de la rédaction : Brigitte Marquand Perrard

Enquêtes et reportages : Heidi Mougnot

Secrétariat de la rédaction : Martine Dal Tio

Collaborateurs de la rédaction : Philippe Blain, Chantal Eynaud-Lassalle, Aline Gauthier, Sylvie Giagnorio, Sophie Graeff, Laurence Lameyse, Gilbert Morel

Photo de couverture : Un multiplexe pour Brignais, photos CGR

Reportages photo : SIC

Mise en page et composition : Lasercolor (Brignais)

Impression : Delta (Chassieu)

Régie publicitaire : Service Information Communication Ville de Brignais

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1999

ISSN : en cours

► ÉTAT CIVIL DU 1^{er} OCTOBRE 1998 AU 28 FÉVRIER 1999

NAISSANCES

Charline Sylviane Catherine TEMPORAL, née le 4 octobre 1998
Pierre Marc Emmanuel GAMET, né le 5 octobre 1998
Maxence Frédérique Pascal CHAPELIN, né le 10 octobre 1998
Léa DOMERCOQ née le 11 octobre 1998
William Vannarith KOY, né le 12 octobre 1998
Florian QUEREZ, né le 14 octobre 1998
Nathan Henri Ludovic VIALET, né le 18 octobre 1998
Mohamed Karim ARFAOUI, né le 23 octobre 1998
Jules Victor Jérémie OLLIVIER, né le 25 octobre 1998
Julien Guillaume PERRACHON, né le 31 octobre 1998
Xavier Quentin Ludovic FOURNIER, né le 1^{er} novembre 1998
Lucas ARDANY, né le 2 novembre 1998
Heidi SEKHRI, née le 2 novembre 1998
Doëlane Lucie CARRE, née le 6 novembre 1998
Thomas LEMAITRE, né le 6 novembre 1998
Josselin Armand Grégoire COUVAL, né le 7 novembre 1998
Sédat OZTURK, né le 8 novembre 1998
Julio Enriqué MONTOYA, né le 9 novembre 1998
Alexis Damien Charles PALEM, né le 9 novembre 1998
Quentin Pierre Germain MILLIAT, né le 10 novembre 1998
Alicia PINTO, née le 21 novembre 1998
Enzo BAPTISTE, né le 21 novembre 1998
Lou BARDELMANN, née le 22 novembre 1998
Alex Daniel POUSSE, né le 25 novembre 1998
Nelly DENURRA, née le 28 novembre 1998
Mathilda Marie BARAT, née le 30 novembre 1998
Victoria Florine RIBAUCCOUP, née le 1^{er} décembre 1998
Fatou BAKAYOKO, né le 2 décembre 1998
Ambre Danièle BURNOU, née le 2 décembre 1998
Cyrine Imane LAMRI, née le 3 décembre 1998
Amira ARARI, née le 4 décembre 1998
Néhémie TEIXERA, née le 4 décembre 1998
Clément Jean Henri LAMEGER, né le 5 décembre 1998
Clément Valentin Richard DUPLAND, né le 6 décembre 1998
Clément RAHIB, né le 11 décembre 1998
Marie Emma Marcelle Anne-Rose VINCENT, née le 14 décembre 1998
Nathan Emmanuel Georges JEANNOT, né le 14 décembre 1998
Cindy TALEDO, née le 15 décembre 1998
Samir BOURMA, né le 19 décembre 1998
Alexandre CONFORT, né le 23 décembre 1998
Elodie-Marie Karine DUGENET, née le 23 décembre 1998
Clément François DEVARS, né le 2 janvier 1999
Omar KLAÏ, né le 2 janvier 1999
Djeyson Mickaël Antoine Pierre CRESPO, né le 8 janvier 1999
Laurine Hélène Marie COLLUS, née le 9 janvier 1999
Yolanda ARGOU, née le 18 janvier 1999
Sofiane BOUDERBAL, née le 20 janvier 1999
Celine Julie Marie LECOMTE, née le 29 janvier 1999
Baptiste FAIZANT, né le 30 janvier 1999
Myriam Dounia OUASTI, née le 31 janvier 1999
Guilhem François Sofian BERNE, né le 2 février 1999
Lucas Philippe Francis Paul MARTINET, né le 8 février 1999
Thibault Claude Jacques André MARTINET, né le 8 février 1999
Lisa Marie Paola CHAMPEIX, née le 11 février 1999
Clémence Aurélie Jeanine GALATI, née le 15 février 1999

Shérazade Chahla BENHADDA, née le 16 février 1999
Louise Artémis Marie CRUZ, née le 19 février 1999
Florent Alexandre SCHAUNER, né le 23 février 1999
Lola Camille HAMOT, née le 25 février 1999

MARIAGE

BENDENNOUN Frédéric et SALAMONE Maria, le 3 octobre 1998
MAFFAIS Patrick et KHUTH Sina, le 10 octobre 1998
MOLLIER René et BILLOTET Louise, le 24 octobre 1998
BUSSEUR Jean Marc et PONCET Sylvie, le 7 novembre 1998
REMILLY Yann et FONTAINE Marie Laure, le 14 novembre 1998
PELLEGRIN Jérôme et PRIETO Eva, le 5 décembre 1998
BLANC Michel et VILLEMAGNE Madeleine, le 19 décembre 1998
BERARDI Robert et TOSCAN DU PLANTIER Dominique, le 26 décembre 1998
PULCINI René et REHAÏMINE Kamie, le 9 janvier 1999
GHENNAÏ Ferhat et CHALLALI Nadia, le 23 janvier 1999

DÉCÈS

SOUDAN Judith, 91 ans, le 23 octobre 1998 à Brignais
MESTRE Robert, 56 ans, le 14 octobre à Pierre Bénite
PARACCHI Frédéric, 37 ans, le 28 octobre 1998 à Brignais
ROCHE Juliette, 94 ans, le 30 octobre 1998 à Saint Genis Laval
LAURINO Roger, 59 ans, le 1^{er} novembre 1998 à Lyon 4^e
PARENT Madeleine, 75 ans, le 3 novembre 1998 à Pierre Bénite
NICOLI Bruno, 76 ans, le 10 novembre 1998 à Brignais
PERRIN Marie, 86 ans, le 10 novembre à Brignais
KARAYAN Georges, 72 ans, le 20 novembre à Pierre Bénite
FLACH Georges, 91 ans, le 21 novembre à Francheville
FERNANDEZ Louise, 78 ans, le 22 novembre à Saint Genis Laval
FICHET Angèle, 86 ans, le 26 novembre à Lyon 3^e
SCHEIDLER Suzanne, 78 ans, le 11 décembre à Pierre Bénite
DALMAIS Jean Pierre, 96 ans, le 15 décembre à Brignais
FAVIER Joseph, 89 ans, le 29 décembre à Pierre Bénite
SCANDINI Secondo, 67 ans, le 31 décembre à Lyon 7^e
MARTIN Jean, 70 ans, le 2 janvier 1999 à Lyon 3^e
KAÏKINGER Suzanne, 84 ans, le 4 janvier 1999 à Brignais
TORRES Albert, 75 ans, le 7 janvier 1999 à Pierre Bénite
DELIOT Jean, 57 ans, le 8 janvier à Brignais
DOMENY Marie Madeleine, 93 ans, le 15 janvier à Brignais
MAZALLON née HOLL Berthe, 89 ans, le 19 janvier 1999 à Pierre Bénite
LAPLACE Pierre, 78 ans, le 21 janvier 1999 à Saint Genis Laval
DELOLME Séraphie, 96 ans, le 24 janvier 1999 à Brignais
TUN née SAMUTH Sam, 78 ans, le 27 janvier 1999 à Pierre Bénite
MOREL Née LASSAIGNE Louise, 76 ans, le 31 janvier à Lyon 1^{er}
ARNAUD Eugène, 90 ans le 1^{er} février 1999 à Brignais
BEN AROCH Alain, 32 ans, le 2 février à Brignais
PHILLY Pierre, 73 ans, le 6 février à Brignais
BONNAND Paul, 68 ans, le 14 février à Vienne (Isère)
ANTON Maurice, 44 ans, le 18 février à Pierre Bénite
STUTZMANN Brice, 16 ans, le 20 février à Pierre Bénite
JACQUET Louis, 70 ans, le 26 février à Pierre Bénite

Lutte contre le bruit : Arrêté du Maire

Considérant que les nuisances sonores dégradent la qualité de vie, considérant que la tranquillité de chacun doit être préservée tant de jour que de nuit :

Article 1 : sont interdits d'une façon générale sur le territoire de la Commune de Brignais tous bruits causés sans nécessité, ou dûs à un défaut de précaution ou à une négligence, et susceptibles de troubler la tranquillité des habitants.

Article 2 : bruits de voisinage liés au comportement des particuliers.

Les habitants doivent prendre toutes les précautions de jour comme de nuit pour que le voisinage ne soit pas troublé par des bruits émanant de ces lieux privés (instruments de musique, travaux de bricolage ou de jardinage...).

Article 3 : bruits causés par les véhicules.

Les véhicules, les deux-roues ne doivent pas causer de gêne aux usagers de la rue ou aux riverains (stationnement, circulation, alarme...).

Article 4 : bruits causés par les établissements à caractère industriel, commercial, artisanal ou de service.

Les responsables des établissements ne figurant pas à la nomenclature des installations classées, doivent veiller à ce qu'aucun bruit ou vibration, impulsif ou continu émanant des bâtiments et exploitations, n'occasionne de gêne tant pas son intensité que par sa nature ou ses conséquences (bruits émis sur la voie publique, bruits de chantiers...).

Article 5 : bruits dans les lieux publics.

Sont interdits sur la voie publique et dans les lieux publics, tous les bruits gênants par leur intensité (hauts-parleurs, tirs de pétards, chants et cris...).

Article 6 : interventions des services municipaux.

Les services de Police Municipale effectueront les démarches successives de leur choix avant de procéder à l'établissement d'un procès verbal constatant l'infraction, rappelant les démarches antérieures, lequel sera adressé à Monsieur le Procureur de la République de Lyon.

Article 7 : sanctions.

Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront poursuivies.

Brignais, le 25 janvier 1999.

"Success story" d'un dossier bien préparé

Un multiplexe cinématographique pour Brignais

D'ici le printemps 2000, le Sud-Ouest lyonnais possédera son propre multiplexe avec l'implantation à Brignais d'un équipement de 15 salles dotées de 3 290 fauteuils par le groupe Procine CGR.

Un projet de qualité qui a soulevé certaines questions mais qui a très vite séduit la population.

Mardi 16 mars, après un recours déposé par Monsieur le Préfet du Rhône, la CNEC - Commission nationale d'équipement cinématographique ⁽¹⁾ - a confirmé la décision prise le 12 février dernier par son homologue départementale, la CDEC ⁽²⁾.

Le dossier d'implantation du multiplexe par le groupe CGR a été défendu au final, devant la Commission nationale d'équipement cinématographique le 16 mars dernier par Michel Thiers, Maire de Brignais et Pierre Neyroud, Président de la Communauté de communes de la Vallée du Garon et Maire de Vourles. Aujourd'hui, le permis de construire est en cours d'instruction auprès du service urbanisme de la Ville de Brignais.

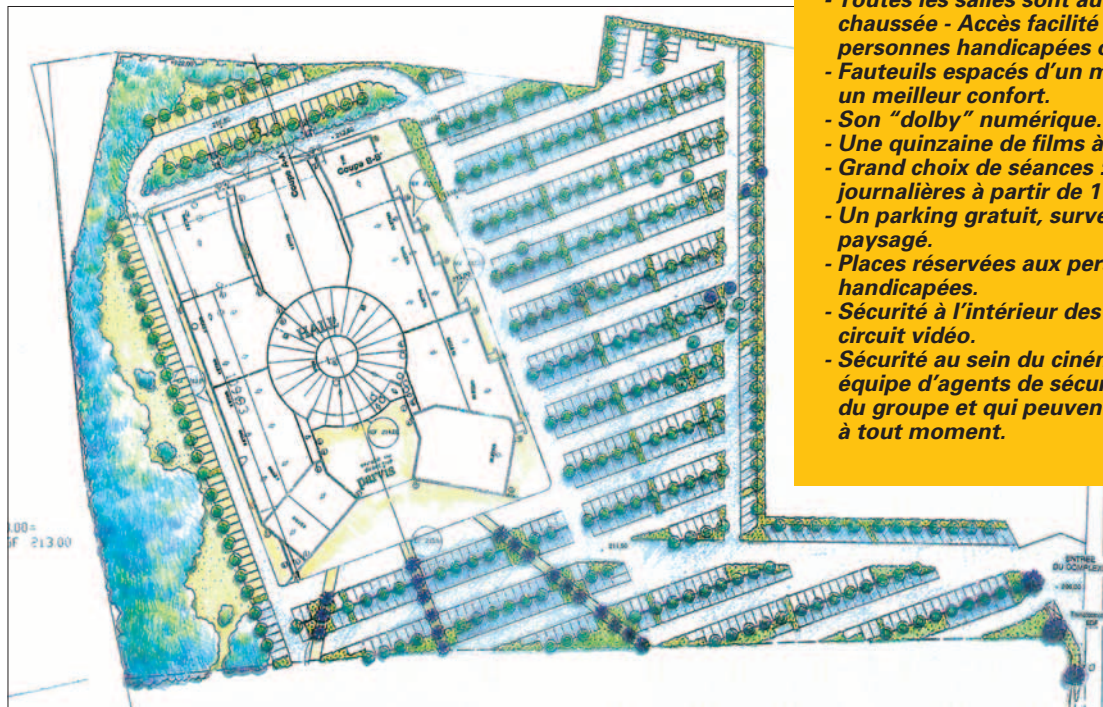


Schéma du multiplexe et des nombreuses places de parking arborées, gardiennées et éclairées. Voir également en page voirie le projet d'implantation.

Lyon constitue le second marché cinématographique de France de par la quantité des équipements situés en son centre ville. Mais son agglomération, quant à elle, est loin d'avoir ce même taux d'équipement, donc de fréquentation. Et pourtant, de l'avis des spécialistes, elle possède une capacité démographique capable d'accueillir plusieurs multiplexes à l'Est comme à l'Ouest.

Pour l'année 1998, les projets de multiplexes dans l'agglomération lyonnaise étaient au nombre de quatre : Genas, Givors, Vénissieux et Brignais. On a même évoqué Dardilly !

Chaque commune étant potentiellement susceptible d'accueillir un tel équipement, la concurrence a été rude et aujourd'hui, seul le projet de Brignais a été avalisé par les autorités compétentes.

UNE SITUATION AU CŒUR DU SUD-OUEST LYONNAIS

Le Groupe PROCINE CGR (siège social à La Rochelle) a transmis sa demande à la Municipalité en juillet 1998 pour l'implantation d'un multiplexe à Brignais, précisément dans la zone d'activités des Vallières, en bordure de la Route Départementale 486 : un secteur limitrophe aux communes de Saint-Genis-Laval, de Vourles et de Chaponost,

et facilement accessible par tous les habitants du Sud-Ouest lyonnais, avec un parc de stationnement gratuit de 1 000 places, gardienné, éclairé et paysagé.

Face à cette offre, la Municipalité s'est attachée à collecter des informations, à visiter des installations, à recueillir l'avis favorable des brignairots (lors d'une réunion publique tout spécialement organisée), des riverains du site, de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon et à favoriser dans tous les domaines une insertion harmonieuse du projet au cœur du site (lire aussi en page voirie). Les communes voisines (Saint-Genis-Laval, Pierre-Bénite, Irigny, Mornant...) ont également été contactées.

Si certains arguments défavorables concernant l'implantation d'une telle structure dans la banlieue lyonnaise subsistent dans l'esprit de certains (hypermarché de la culture, consommation à l'américaine, baisse de la fréquentation des salles communales périphériques...), il n'en demeure pas moins qu'une majorité de personnes

Le projet de Brignais du groupe PROCINE CGR

- Cinémas Georges Raymond -

Basée à La Rochelle, cette société familiale exploite déjà 9 multiplexes, principalement dans l'Ouest de la France.

- Accueil par 5 guichets informatisés.
- Pas d'attente à l'extérieur.
- 25 téléviseurs dans le hall permettent de regarder les bandes annonces des films.
- Toutes les salles sont au rez-de-chaussée - Accès facilité pour les personnes handicapées ou âgées.
- Fauteuils espacés d'un mètre pour un meilleur confort.
- Son "dolby" numérique.
- Une quinzaine de films à l'affiche.
- Grand choix de séances : 6 séances journalières à partir de 11 heures.
- Un parking gratuit, surveillé, éclairé, paysagé.
- Places réservées aux personnes handicapées.
- Sécurité à l'intérieur des salles par circuit vidéo.
- Sécurité au sein du cinéma avec une équipe d'agents de sécurité salariés du groupe et qui peuvent intervenir à tout moment.



● ● ● **Suite de la page 1**

concernées trouve à ce projet de nombreux avantages : le cinéma redevient une salle de spectacle spécifique, avec une qualité inégalable d'image et de son, avec une programmation multiple et variée, tout ceci accompagné de tarifs attractifs, notamment pour les familles.

RECONQUÉRIR UN MARCHÉ EXISTANT

D'après les études réalisées, les multiplexes dopent la fréquentation, apportent une nouvelle clientèle qui avait perdu l'envie et l'habitude d'al-

ler au cinéma. Le facteur de proximité, en évitant d'aller sur Lyon, devrait augmenter ce phénomène.

Pour Georges Raymond, PDG de CGR "c'est le retour annoncé d'un public qui conçoit le cinéma comme un loisir de proximité et qui avait cessé de se rendre à Lyon pour des raisons de circulation ou d'embouteillage conjuguées à la fatigue de la fin de journée".

Le concept de salles de cinéma en multiplexe répond effectivement à une demande en pleine expansion, formulée par des spectateurs jeunes ou moins jeunes de toutes

catégories socioprofessionnelles.

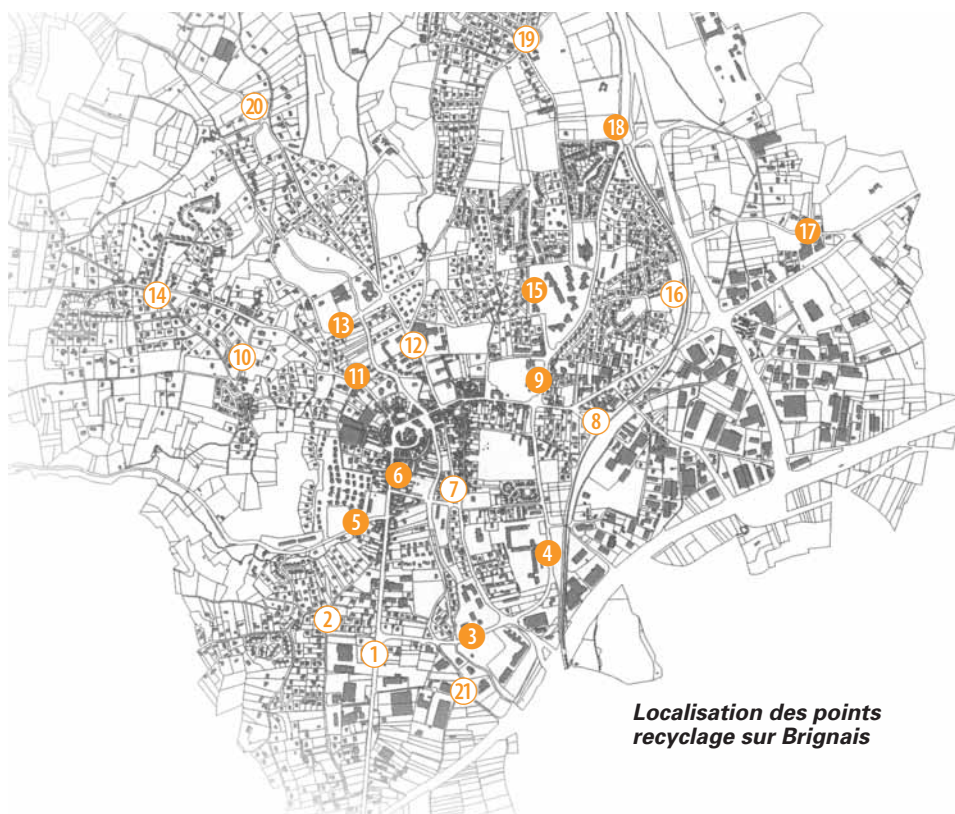
Sur un plan économique et social, le multiplexe est synonyme de création d'emploi puisque son ouverture nécessite du personnel qui sera recruté sur le secteur dans la mesure du possible : opérateurs projectionnistes, contrôleurs, agents de comptoir, agents de sécurité, ou encore agents d'entretien. ■

(1) La CNEC comprend des membres du Conseil d'État, de la Cour des Comptes, de l'Inspection Générale des Finances, du corps des Inspecteurs Généraux du Ministère de la culture, 4 personnalités désignées pour leur compétence en ma-

tière de distribution cinématographique et d'aménagement du territoire..., ainsi que le Président du Comité Consultatif de la Diffusion Cinématographique

(2) La CDEC, composée de 7 membres a donné un avis favorable (4 voix pour et 3 voix contre) réparties comme suit :
- 4 voix pour : Le Maire de Brignais, le Président de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon, le représentant des consommateurs et le représentant du Comité Consultatif de la Diffusion Cinématographique.
- 3 voix contre : Représentants de la Ville de Lyon, de la Chambre de Métiers du Rhône et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon.

S I T O M



2,7 tonnes de journaux, magazines et prospectus et 23 tonnes de verre ont été apportés aux points recyclages par les brignairots depuis le début de l'année 1999.

Si le bilan est considéré satisfaisant dans le cadre d'une montée en puissance de l'opération de collecte sélective (10 nouveaux points seront implantés d'ici la fin du mois de Mai prochain) il n'en reste pas moins que les objectifs du SITOM Rhône-Isère (Syndicat intercommunal pour le traitement des ordures ménagères, 100 000 hab., 33 communes, présidé par Michel Thiers) sont plus ambitieux.

"D'ici l'été, explique Richard

Quemin, Chargé de mission, nous devons mobiliser les Brignairots pour atteindre en terme de collecte des journaux / magazines / prospectus 10 kg par an et par habitant et dans le domaine du verre, 16,8 kg par an et par habitant."

Pour ce faire, près de 800 élèves des écoles primaires ont déjà reçu la visite des ambassadeurs du tri (Monsieur et Madame Poubelle !) et plus de 500 foyers ont été sensibilisés par une visite à domicile. ■

Collecte sélective des déchets : premier bilan satisfaisant

Points opérationnels depuis fin Février :

- 3 Boulevard de Schweighouse (au niveau du groupe scolaire)
- 4 Rue Paul Bovier Lapiere (face à la résidence des Pérouses)
- 5 Route de Soucieu-en-Jarrest (au niveau de l'aire de jeux)
- 6 Place du Marché
- 9 Rue Mère Elise Rivet (esplanade du Briscope)
- 11 Intersection de la rue Simondon / Chemin du Conchin
- 13 Boulevard des Sports (face à la salle du Garon)
- 15 Rue des Quatre Saisons (parc de stationnement)
- 17 Chemin des Tard Venus
- 18 Intersection chemin de Rochilly / rue du Douanier Rousseau

Futurs points recyclage

(livraison d'ici la fin du mois de Mai) :

- 1 Intersection rue Général de Gaulle / boulevard André Lassagne
- 2 Intersection Chemin de la Plaine d'Elite / rue de Bonneton
- 7 Intersection de la rue de Verdun / rue du Moulin
- 8 Gare SNCF
- 10 Chemin du Michalon (face au n° 2)
- 12 Rue Ferdinand Gaillard
- 14 Intersection de la Montée de la Côte / Chemin du Cantonniau
- 16 Cimetière (parc de stationnement)
- 19 Rond point de la route de Chaponost le Vieux
- 20 Pont de la Levée
- 21 Déchetterie intercommunale rue des Ronzières

Les routes départementales en travaux

Dans le cadre des travaux de réaménagement des routes départementales inscrits au budget 1999 du Conseil Général du Rhône, plusieurs chantiers vont démarrer d'ici le mois de juin 99.

Objectif : améliorer la sécurité des automobilistes et des piétons ainsi que leur cadre de vie.

Le premier chantier concerne le réaménagement de la RD486 à l'entrée nord de Brignais.

RD 486 : ENTRÉE NORD DE BRIGNAIS

Un terre plein central va être réalisé entre le rond point de la SPA et celui des Tard-Venus avec

une voie de circulation dans chaque sens. De part et d'autre de cette voie, une piste cyclable d'un mètre vingt de largeur matérialisée au sol va concourir à améliorer la sécurité des usagers.

Ces travaux sont financés à 100 % par le Conseil Général à l'exception des travaux concernant l'enfouissement des réseaux (électricité, câble...). Ces derniers seront pris en charge par la Ville puisque la Commune devrait obtenir une aide substantielle du SYDER (Syndicat pour le Développement de l'Électrification du Rhône).

Par ailleurs, en raison du nombre croissant de véhicules qui circulent sur cette route départementale (développement notamment de la zone d'activités des Vallières et implantation du futur complexe cinématographique), un rond-point sera aménagé au sortir de la rue de l'industrie. Une façon également d'obliger les automobilistes à réduire leur vitesse.

RD 42 : BIENTÔT DEUX FOIS DEUX VOIES

La seconde étape des travaux (courant 99) concerne la RD42 avec la transformation de la chaussée en deux fois deux voies du rond point de la SPA à la rue Mère Élise Rivet. L'objectif : éviter les embouteillages au sortir de la futu-

re autoroute A450 au droit de notre commune. Les travaux sont financés à 100 % par le Conseil Général.

Pour Michel Rodet, ingénieur en charge du Service d'aménagement des voiries départementales "la circulation des véhicules ne devrait pas être coupée pendant la durée des travaux. Un système alterné de feux tricolores régulera le trafic, il faudra néanmoins être patient et prudent".

UN GIRATOIRE BOULEVARD ANDRÉ LASSAGNE - RUE GÉNÉRAL DE GAULLE

L'opération numéro trois consiste en la création d'un carrefour giratoire à l'intersection de la rue Général de Gaulle et du boulevard André Lassagne. Cette opération s'inscrit dans le cadre du prolongement du contournement de la Ville. Ce carrefour est financé à 50 % par la Ville et 50 % par le Département.

Les travaux seront assez courts et ne devraient donc perturber ni la circulation ni les riverains. ■

"Content ? Pas content ?" Pour plus de proximité avec les usagers de la route

La Direction Départementale de l'Équipement sous l'égide de la Direction des Routes du Ministère de l'Équipement, participe à cette opération dans le but de faciliter l'expression spontanée et directe des usagers de la route.

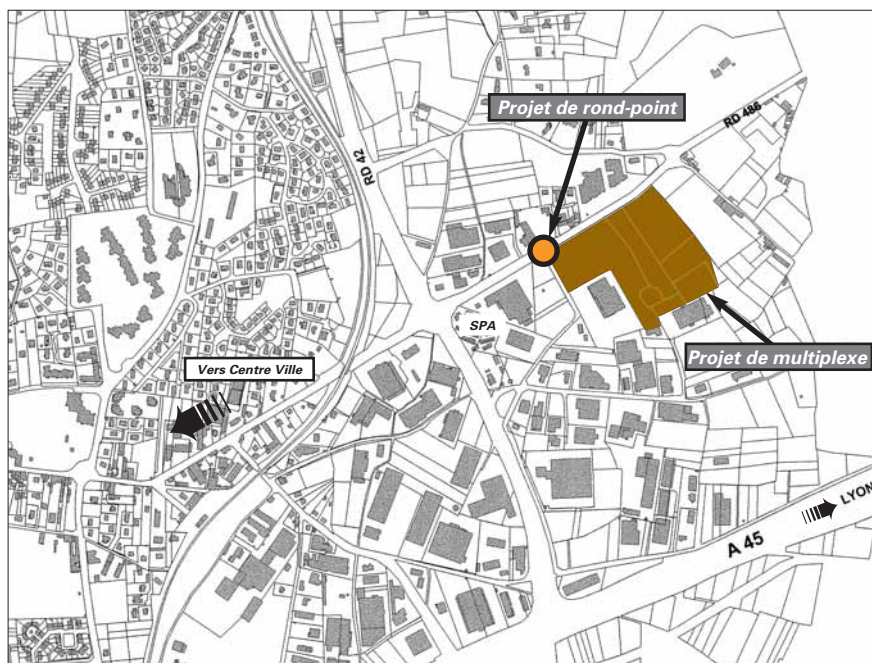
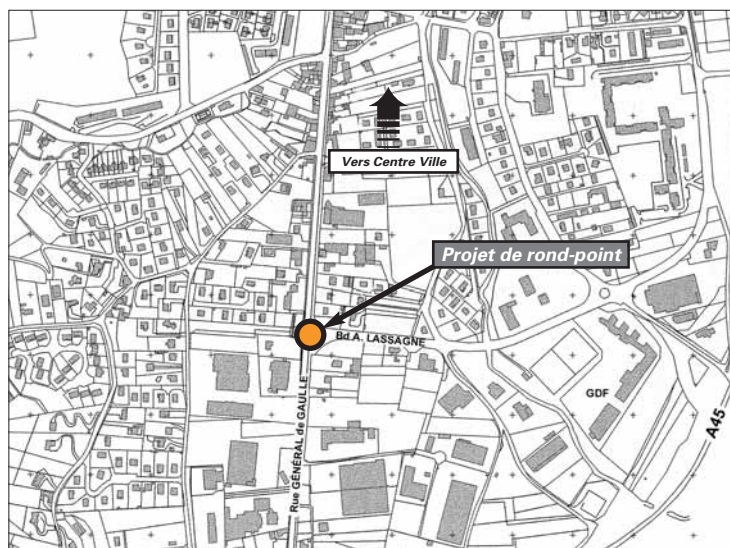
Ce dispositif qui s'applique depuis 1995 dans un quart des départements français s'est généralisé depuis le mois de février à celui du Rhône et s'intitule : "Content ? pas content ?".

Les usagers disposent de cartes pré-adressées à ne pas affranchir qu'ils peuvent trouver dans des lieux tels que les stations service, les commerces et les services proches des bords de routes. Ils peuvent ainsi faire part de leurs remarques, satisfactions ou critiques.

L'opération "Content ? pas content ?" permet d'établir un dialogue au quotidien avec les services de l'Équipement et d'être à l'écoute des usagers.

Projet d'urbanisme "Place du 8 mai 1945"

La Municipalité communique que le dossier est à l'étude dans les services. Il fera l'objet d'un reportage dans un prochain magazine. Cependant, les élus tiennent à préciser qu'aucune décision de transfert du marché (du samedi) n'est à l'ordre du jour.



Un aménagement de la RD 486 est nécessaire par mesure de sécurité.

Le financement du rond-point sera partagé entre la Ville, le Conseil Général du Rhône et la société CGR, opérateur du multiplexe.

À Brignais comme dans la plupart des communes situées à la périphérie des agglomérations, le nombre d'agriculteurs ne cesse de décroître. Ces disparitions entraînent une mutation des terres quasiment incontrôlable par des responsables locaux, inquiets de voir s'éteindre ainsi une activité faisant partie intégrante du patrimoine communal.

Si l'agriculture française en général est un sujet d'actualité redondant, les difficultés bien spécifiques rencontrées par les exploitants des zones périurbaines font rarement la "une".

C'est pourquoi l'enquête intitulée "diagnostic agricole de Brignais", réalisée à l'initiative de l'ADASEA (Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles) avec le concours financier du Conseil Général du Rhône et à la

Les agriculteurs de Brignais ne baissent pas les bras

demande du Maire de Brignais, donne aux élus les moyens de la réflexion.

ÉTAT DES LIEUX

"Suite à l'élaboration du pré-diagnostic de l'agriculture des communes situées sur les Coteaux du Lyonnais et dans la Plaine de Lyon, Brignais s'est retrouvée dans la catégorie la plus critique en terme de devenir de l'activité agricole sur le territoire communal" explique Martine Vialet conseillère municipale, Présidente du Syndicat Agricole de Brignais et à ce double titre, chargée de suivre le dossier.

Cet état des lieux plutôt sombre, a donc incité le Comité de pilotage de l'animation communale à choisir notre commune pour effectuer un diagnostic approfondi dans le but de mettre en place un "projet de développement agricole et rural".

Les enquêtes ont été réalisées auprès de 11 agriculteurs de Brignais, de 3 propriétaires dont un ancien exploitant et de 15 agriculteurs extérieurs qui exploitent des terres sur la commune.

1970-1998 : UN REcul TRÈS NET

La situation géographique de Brignais est bien spécifique puisqu'elle se trouve dans une zone de transition entre la Vallée du Rhône et les Coteaux du Lyonnais ; c'est une commune intermédiaire entre communes urbaines et communes rurales, de là sa particularité. Les rivières, le patrimoine écologique et historique ont incité les pouvoirs publics à classer une partie du territoire communal "espace naturel sensible" et "zone naturelle écologique faunique et floristique (ZNIEFF)".

La surface agricole utilisée a diminué progressivement depuis 1970. En revanche, la surface agricole classée comme telle, dans le P.O.S. est restée, elle, relativement stable (262 ha de NC en 1982, 249 en 1998).

UNE PRODUCTION DE VIANDE ESSENTIELLEMENT

Les terrains agricoles sont pour la plupart ancrés dans la zone Ouest, Nord-ouest de la commune. Huit sièges d'exploitations y sont installés, dont trois et bientôt quatre encerclés par des habitations. Trois sièges se situent sur le versant Est du Garon qui s'étend sur le Vallon de la Jamayère, enclave agricole située au Nord de la commune. Enfin, quelques parcelles agricoles se trouvent au sud-est, dans le secteur des Sept Chemins. Ces dernières sont fortement menacées par l'élargissement de l'A45.

Parmi les agriculteurs, 9 sont exploitants à titre principal et 4 sont double actifs. C'est-à-dire qu'ils exercent par ailleurs une autre activité.

Pour les exploitants à titre principal, le système de production est varié, avec une prédominance de vaches allaitantes. Au total, on peut dénombrer environ 109 vaches et 36 brebis qui pâturent sur les exploitations de Brignais.

Trois des quatre exploitants doubles actifs produisent des fruits

vendus sur les marchés ou à la coopérative agricole de Brignais.

"Les agriculteurs sont globalement satisfaits de la qualité des terrains qu'ils trouvent plutôt bons ou moyens. La quasi totalité des surfaces est mécanisable et 23 ha sont par ailleurs irrigués ce qui est largement suffisant" précise Laurence Lauby, chargée d'étude à l'ADASEA.

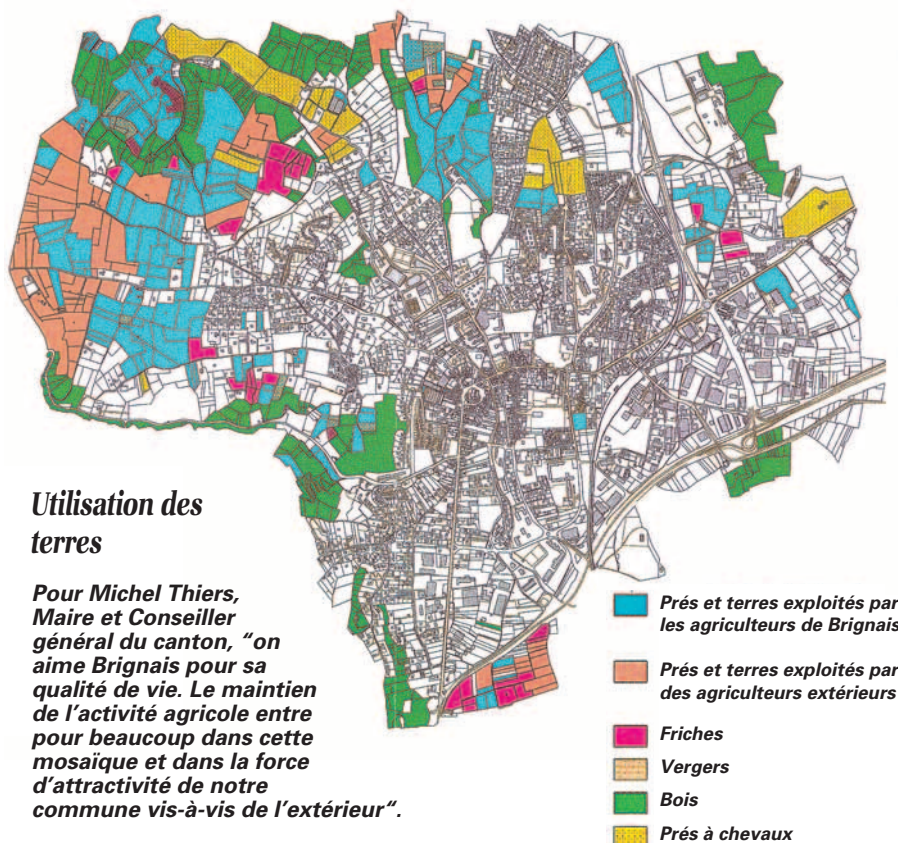
UN AVENIR INCERTAIN POUR DES AGRICULTEURS VOLONTARISTES

De leur propre aveu, les agriculteurs sont conscients qu'ils doivent dépasser l'individualisme qui règne parfois encore, au bénéfice d'un réel système d'entraide qui ne pourrait que leur apporter un "mieux vivre".

"Les agriculteurs se serrent malgré tout les coudes en cas de problèmes et ils savent néanmoins se rendre service mutuellement", souligne Martine Vialet. On peut également noter un dynamisme certain de ces agriculteurs, qui ont souhaité s'engager au sein de leur commune.

D'après l'ADASEA, dans six ans, il ne restera que 7 exploitations à condition de travailler dès aujourd'hui sur la reprise de l'une, voire de deux d'entre elles. En dépit de la volonté de la Municipalité, la pression urbaine persiste alors que parallèlement certains éleveurs auraient besoin de développer leur exploitation. Il convient donc d'approfondir au plus vite la piste "transformation, vente directe et accueil à la ferme" envisagée dans le cadre du dispositif "développement agricole et rural" mis en place depuis quelques mois.

Malgré tout, les agriculteurs de Brignais sont dans l'ensemble satisfaits de leur sort et souhaitent que ce métier se pérennise notamment avec l'arrivée d'une nouvelle génération. Leur dynamisme ne fléchit pas et les actions concrètes qui vont être élaborées très rapidement avec l'appui des pouvoirs publics (délocalisation ou rénovation de bâtiments, remise en état de terres...) les confortent dans leur volonté de "tenir bon". ■



Pérouses et Compassion : quand les quartiers s'animent



Depuis le début des années 90, la Municipalité s'est attachée avec succès à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers des Pérouses et de la Compassion. Elle s'apprête aujourd'hui à conclure avec l'État un nouvel accord dans le cadre du dispositif gouvernemental baptisé "contrat de Ville d'agglomération".

C'est en 1991, que la Ville signait avec ses partenaires - l'État, le Conseil général du Rhône, l'Opac 69 et le Foyer Notre Dame des Sans Abri - une convention de quartier qui allait la conduire jusqu'à aujourd'hui, à mettre en œuvre différentes actions contractualisées (rénovation du bâti, aide à l'insertion des habitants, animations de quartier...) en bénéficiant d'un soutien financier substantiel (voir encadré ci-contre).

L'exposition "Mains du monde" qui s'est déroulée au Briscopie fin mars témoignait de l'attachement des habitants pour leurs quartiers et du succès des activités qui s'y déroulent.



DEUX QUARTIERS POUR UN CONTRAT DE VILLE D'AGGLOMÉRATION

"L'enjeu des négociations menées actuellement par les élus et les services est d'intégrer le quartier de la Compassion dans le processus du contrat d'agglomération

qui devrait être signé prochainement avec l'État" explique Cécile Van Den Broeck, adjointe au Maire, déléguée aux affaires sociales.

Si les Pérouses comptent près de 1 100 habitants, on en dénombre plus de 750 dans le quartier de la Compassion.

De nombreuses actions sont aujourd'hui proposées et mises en place pour toucher un public de plus en plus large, résidant dans ces quartiers ; des activités également ouvertes à toute la population Brignairote dans son ensemble.

Depuis un an, Fouzia Othman a pris le relais de Sylvie Aulanier. En tant qu'animatrice médiatrice, elle a la charge de mettre en œuvre ce travail de fond. "Un poste rattaché au CCAS (Centre communal d'action sociale), financé dans le cadre de la "politique de la ville" par l'État, le Fonds d'action sociale et la Ville" précise Cécile Van Den Broeck.

UNE ÉNERGIE AU SERVICE DE TOUS

Jeune et dynamique, Fouzia Othman aide les habitants en mettant à leur disposition ses connaissances et son énergie : un rôle clef au sein des quartiers. Elle leur prête une oreille attentive

quels que soient leurs problèmes ou leurs recherches. Elle sait les orienter vers les services adéquats : services sociaux, services de soins, organismes d'aide à la recherche d'emploi ou à la formation.

En quelques mois, un véritable climat de confiance s'est ainsi

Les activités proposées par la convention de quartier

Aux Pérouses :

- ➊ Le Local Commun Résidentiel (LCR) situé au cœur du quartier pour :
- ➋ Cours de gymnastique le mardi de 14 h 00 à 15 h 00 avec une animatrice de la Gymnastique Volontaire de Brignais,
- ➌ Le soutien scolaire par le Centre Social le lundi - mardi - mercredi de 16 h 45 à 18 h 00.
- ➍ Les réunions diverses.
- ➎ Les répétitions du groupe Hip Hop.
- ➏ Les animations de quartier

➐ Le local de la médiatrice de quartier situé au 30 rue Paul Bovier Lapierre avec :

- ➑ Les ateliers vie quotidienne : rencontres hebdomadaires des adhérentes des quartiers :

- de couture le jeudi de 13 h 30 à 17 h 30.

- cours de français "Parler, Écrire, Réaliser" le lundi de 9 h 00 à 11 h 00.

- sortie culturelle "Vendredi Ouvert" une fois par mois le vendredi (ex. : visite au Planétarium, au Château de la Poupée, des Traboules...).

- ➒ Suite à l'exposition "Mains du monde" de fin mars, un réseau d'échanges de savoir-faire sur Brignais est proposé. Il consiste en l'échange du savoir de quelqu'un avec une autre personne et ainsi de suite. Chacun apporte ses compétences en cuisine, mécanique, couture, broderie ou sculpture par exemple. À suivre.

- ➓ Au local résidentiel des Érables pour : l'atelier langage assuré par le Centre Social destiné à l'apprentissage du parlé pour les enfants de 4 à 6 ans qui rencontrent certaines difficultés de compréhension et d'écriture.

Au local Compassion 2 situé boulevard des Allées Fleuries avec :

- ➔ Animations de quartier du Centre Social soutien scolaire par le Centre Social le mercredi et durant les petites vacances pour les 6-12 ans par l'intermédiaire d'activités manuelles.

- ➔ **UNE NOUVEAUTÉ** : depuis la mi-avril est mis en place un nouvel atelier Bébé Bouquine une fois par semaine. Cet atelier est un lieu de rencontres et d'échanges autour du livre entre l'enfant de 0 à 4 ans et ses parents ou futurs parents. Il est animé par la médiatrice de quartier en lien avec la bibliothèque de Brignais et les partenaires de la Petite Enfance. C'est une manière de familiariser l'enfant et ses parents avec le livre.



Au premier plan le local Compassion 2 : après la résidence des Pérouses, les immeubles de la Compassion ont bénéficié d'un plan de rénovation conséquent achevé courant 1998 et financé par l'OPAC 69, l'État et le Conseil Général du Rhône.

● ● ● Suite de la page 5

Soutien Financier

	État + Fonds d'action social	Coût Ville
Poste Animatrice médiatrice	41,7 %	58,3 %
Ateliers Vie Quotidienne	53,9 %	46,1 %
Temps Forts (évènementiels)	30 %	70 %
CCPD - Projets Intergénérationnels	50 %	50 %
TOTAL	46 %	54 %

créé entre la population de ces deux quartiers et leur nouvelle médiatrice d'autant plus qu'elle les aide et les soutient dans la réalisation de leurs propres projets.

En effet, les habitants ont la possibilité de proposer des idées d'intérêt général du type : création

d'association autour d'une activité ou encore organisation de sorties en groupe.

Pour ce faire, Fouzia Othman les aide à élaborer leur dossier qui sera par la suite présenté devant une commission du Comité d'Initiative Locale (CIL) qui accorde ou

non à ce projet une aide financière. "L'objectif du Comité est d'inciter et encourager la population à s'investir dans la vie de quartier. C'est une aide à la dynamique sociale par une médiation individuelle ou collective" rappelle Laurence Lameyse, responsable du CCAS.

C'est ainsi que l'association "Un vent de liberté" a vu le jour. Présidée par Salima Guici, cette association anime des après-midi "thé en santé" qui regroupent chaque semaine une vingtaine d'adhérentes autour de thèmes spécifiques comme la santé, l'éducation...

Les activités proposées par la Convention de Quartier sont aussi diverses qu'intéressantes, ouvertes à tous et encadrées par des professionnels. Elles se déroulent dans les salles de réunion au cœur des quartiers (voir encadré), structures d'accueil mises également à disposition des associations. Ces activités représentent des moments forts en dialogues et en échanges pour un grand nombre de femmes et de jeunes enfants. ■



L'atelier couture avec Elisabeth Migliore, animatrice.

Fouzia Othman, médiatrice de quartier joue un rôle primordial de relais entre la Municipalité, les acteurs sociaux et les habitants des Pérouses et de la Compassion. Comment la rencontrer : tous les jours de 9 h 00 à 18 h 00 au 30, rue Paul Bovier Lapiere ou au 04 78 05 39 58



C U L T U R E

La Centenaire

Le maire et les élus souhaitent encore de nombreux jours heureux à la doyenne de Brignais : Madame Pauline Caudoux (bientôt 103 ans). Ici avec Cécile Van Den Broek, adjointe aux affaires sociales et Michel Thiers, Maire.



Rendez-vous à la bibliothèque

BARBARA

En hommage à Barbara décédée le 24 novembre 1997, la Compagnie théâtrale L'ENGRENAGE, (Sophie Duprés et Michèle Desfeuillet) chante Barbara. Sa plus belle histoire d'amour, c'était vous... son public.

Afin de revivre quelques instants d'émotions en écoutant les chansons de cette longue dame brune : chansons d'amour, chansons drôles ou chansons tristes, la bibliothèque vibrera au son des paroles de Barbara le mardi 4 mai 1999 à 20 h 30.

HEURES DU CONTE

Mercredi 19 mai, la bibliothèque, Jacqueline, Pierrette et Marie-Christine seront les conteuses pour les 4 - 8 ans de 15 h 30 à 16 h 30. Les thèmes varient selon les saisons et les événements, mais le groupe du centre aéré notamment sera fidèle au poste pour les écouter avec attention.

Pour que les tous petits ne soient pas oubliés, "Nanie", infirmière et conteuse bénévole sera à la bibliothèque mercredi 5 mai et mercredi 16 juin de 10 h 15 à



10 h 45 pour raconter des histoires merveilleuses aux enfants âgés de 1 à 4 ans. Mamans et nounous sont les bienvenues. ■

Rappel des horaires de la bibliothèque :

- **Mardi : de 15 h 00 à 18 h 30**
- **Mercredi : de 9 h 00 à 17 h 00**
- **Judi : de 14 h 00 à 17 h 00**
- **Vendredi : de 15 h 30 à 19 h 00**
- **Samedi : de 9 h 00 à 13 h 00**



VILLE DE BRIGNAIS

Dossier spécial Euro et Finances 1999

Passage à l'Euro : Brignais en ordre de marche

LES CONSÉQUENCES POUR L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Depuis 1998, les services informatique et financier ont élaboré un recensement des besoins et un plan d'investissement en matériels et logiciels : un chantier qui ne se limite pas au seul système de gestion budgétaire et comptable mais également à toutes ses interfaces. Parallèlement, un plan de formation des agents du service financier et du service du personnel a été lancé.

Au cours de l'année 1999, l'ensemble des services payants (produits d'exploitation comme la crèche, la cantine scolaire, les droits de place du marché ou droits d'entrée divers...) sera listé et fera l'objet de l'édition d'un document d'information spécifique afin que les Brignairots appréhendent mieux les mutations à venir (voir encadré "Modalités de calcul des conversions").

LES CONSÉQUENCES SUR LES FINANCES

Si, pour les contrats le principe est celui de la continuité juridique, y compris par exemple pour les

taux d'intérêt, la Commission européenne conseille toutefois d'introduire dès aujourd'hui un avenant à chaque contrat en cours ou nouveau de telle sorte qu'il soit bien précisé qu'il s'appliquera en Euro au plus tard le 1^{er} juillet 2002.

"L'occasion de faire opérer par tous les services un peignage des contrats en cours de toute nature ne peut que déboucher sur une saine rationalisation" commente Jean-Louis Imbert, adjoint au maire chargé des finances.

C'est à partir de la préparation du budget primitif de l'année 2002 que les collectivités locales auront l'obligation de travailler en Euro. Cependant, compte tenu du fait que les entreprises ont le loisir de basculer leur comptabilité dans la nouvelle monnaie depuis le 1^{er} janvier dernier, Brignais a choisi de se préparer à pouvoir encaisser ou émettre des règlements en Euro. "À ce jour, aucun ne s'est présenté" souligne Philippe Blain, secrétaire général de la Ville.

Parallèlement, afin d'habituer progressivement les élus et la population à la manipulation des valeurs en Euro, les services préparent une double version de la délibération budgétaire modificati-

ve qui sera présentée en Conseil municipal en mai prochain (accompagnée de la création d'un nouveau compte pour les écarts de conversion) : une anticipation volontaire qui témoigne d'un souci de transparence et de modernité.

LES CONSÉQUENCES SUR LES ACHATS PUBLICS

Depuis le 1^{er} janvier dernier, les services précisent l'unité monétaire dans laquelle s'appliquera le marché dans les avis d'appel d'offres lancés par la commune dans le cadre de ses projets d'investissement.

Si Brignais a choisi pour le moment de conserver le Franc, le choix de l'unité monétaire ne peut pas constituer un critère d'élimination d'une entreprise : en cas de présentation d'une offre en Euros, à titre de comparaison, c'est la Commission municipale d'appel d'offres qui convertira donc en Francs les montants inscrits en Euro.



L'euro fait la force

Pour les collectivités locales comme pour l'ensemble des agents économiques, le passage à l'Euro a engendré depuis plusieurs mois la mise en œuvre de nouvelles procédures et de très nombreuses heures de formation.

Un travail conséquent pour les responsables financier et informatique de la Ville

qui de plus, intervient en plein rodage des nouvelles normes

de la comptabilité publique, la M14⁽¹⁾ et quelques mois avant l'an 2000.

(1) La comptabilité M14 : L'instruction M14 entrée en application le 1^{er} janvier 1997 a remplacé les anciennes instructions M11 et M12 qui dataient de plus de 30 ans. Cette réforme a été mise en place pour donner les moyens aux communes d'assumer leur autonomie et leur responsabilité. Elle a permis de rapprocher la comptabilité communale de la comptabilité privée, tout en tenant compte de la spécificité du service public et également une plus grande transparence des comptes de la commune.

Modalités de calcul des conversions

L'ensemble des services payants proposés par la Ville aux Brignairots fera l'objet d'une conversion en Euro selon les modalités adoptées lors du Conseil d'Amsterdam les 16 et 17 juin 1997. Le taux de conversion comporte 6 chiffres (6,55957) qui ne peuvent être ni arrondis, ni tronqués lors des calculs. Il est utilisé pour les conversions entre l'Euro et les unités monétaires nationales et vice versa.

Pour convertir une unité monétaire nationale dans une autre unité monétaire nationale, le montant doit être converti dans un premier temps en Euro.

Exemple :
6,55957 Francs = 1 euro
1 euro = 1,95583 Deutsche Mark

L'euro est divisé en 100 subdivisions appelées "cents ou eurocentimes". Les montants monétaires devront toujours être arrondis à au moins trois décimales :

■ au cent supérieur le plus proche si le 3^e chiffre après la virgule est supérieur ou égal à 5
Ex. : 80 F = 12,19592
→ 12,20 Euro

■ au cent inférieur le plus proche si le 3^e chiffre après la virgule est inférieur à 5.
Ex. : 100 francs = 15,24490 Euros
→ 15,24 Euros

Dans le cas de l'addition de plusieurs montants, c'est le produit de la somme totale qui fera l'objet de la conversion des francs en Euros :

Exemple au cours indicatif de
1 euro = 6,55957 F

Carte de 10 entrées piscine "adulte"
→ 125,00 F

Carte de 10 entrées piscine "jeune"
→ 65,00 F

Montant total
→ 190,00 F
= 28,96531 Euros

Montant total à régler après application du principe de l'arrondi :
→ 28,97 Euros

Budget primitif 99 : légère baisse des impôts locaux

Voté en séance publique du Conseil municipal le 19 décembre dernier, le budget primitif 1999 s'élève à 82,97 MF et affiche une baisse nouvelle des taux d'imposition de la fiscalité locale.

Comme le veulent les règles en vigueur sur la transparence et sur la démocratie locale, le budget primitif 1999 a fait l'objet de plusieurs réunions en Commission municipale des finances (dans laquelle siègent toutes les listes). Il a par ailleurs été préalablement explicité lors du débat d'orientation budgétaire (Conseil municipal de novembre 1998).

POURSUITE DE LA POLITIQUE DE LA SAGESSE

En introduction, Jean Louis Imbert, adjoint aux finances et rapporteur du dossier, précisait que "le budget 99 est le troisième à être voté conformément aux principes de l'instruction comptable M14 : par nature et par chapitres ce qui induit une meilleure lisibilité".

Autre élément essentiel, pour la deuxième année consécutive, les élus locaux accompagnent leur gestion rigoureuse des dépenses publiques de fonctionnement et d'investissement, d'une baisse des taux des impôts locaux.

"Comme annoncé, ces derniers seront amputés pour 1999, du montant de la fiscalité de la Communauté de communes de la Vallée du Garon". Une décision d'autant plus raisonnable que par ailleurs les dispositions de la nouvelle Loi de finances, adoptée par l'Assemblée fin 1998, amputent les recettes de la commune d'environ 1 MF. Additionné aux recettes de

pour la Ville une moins value de près de 1,7 MF de recettes fiscales qu'elle devra gérer.

PRUDENCE DANS LES INVESTISSEMENTS

En termes d'investissement, le montant de la section s'élève à 18,275 MF, dont un autofinancement de plus de 7,801 MF. L'emprunt est volontairement limité à 6 MF, seuil considéré comme tout à fait raisonnable au vu des ratios financiers de la commune.

Les dépenses d'investissement s'articulent essentiellement autour de 4 grands projets : une première tranche de travaux de modernisation de la piscine, la construction de l'espace "accueil jeunes", l'achèvement du gymnase de la rue Paul Bovier Lapiere, le démarrage des travaux de rénovation de la Maison de la Giraudière, propriété acquise par la commune en 1997 et destinée à la vie associative (services, salles de réunion et hébergement d'associations).

Quasiment égal au BP 1998, le budget primitif d'investissement 1999 sera conforté par la délibération budgétaire modificative qui sera votée en Mai prochain : cette dernière devrait abonder les pro-

Les monuments représentés sur les 7 billets sortent de l'imagination de leurs dessinateurs.

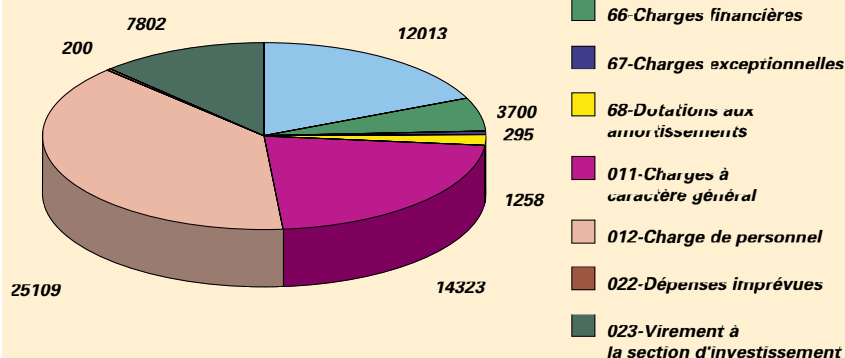
Le revers de chacune des pièces reprend le visuel de l'unité monétaire de chacun des pays participant à l'Euro.



TAUX COMMUNAUX	TAUX 95	TAUX 96	TAUX 97	TAUX 98 ↘	TAUX 99 ↘
TAXE D'HABITATION	9,93%	10,23%	10,43%	10,33%	10,28%
FONCIER BÂTI	15,50%	15,97%	16,29%	16,14%	16,07%
FONCIER NON BÂTI	45,80%	47,17%	48,11%	47,49%	47,20%
TAXE PROFESSIONNELLE	14,09%	14,51%	14,80%	14,64%	14,57%

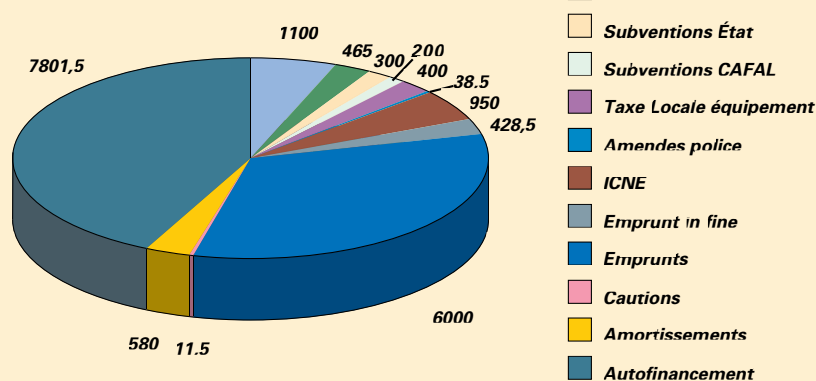
Dépenses de fonctionnement BP 99 en KF

Total 64 700 KF



Recettes investissement BP 99 en KF

Total 18 175 KF



grammes consacrés à la voirie, aux parcs d'activités, à l'éclairage public et à l'informatique.

LE FONCTIONNEMENT SOUS HAUTE SURVEILLANCE

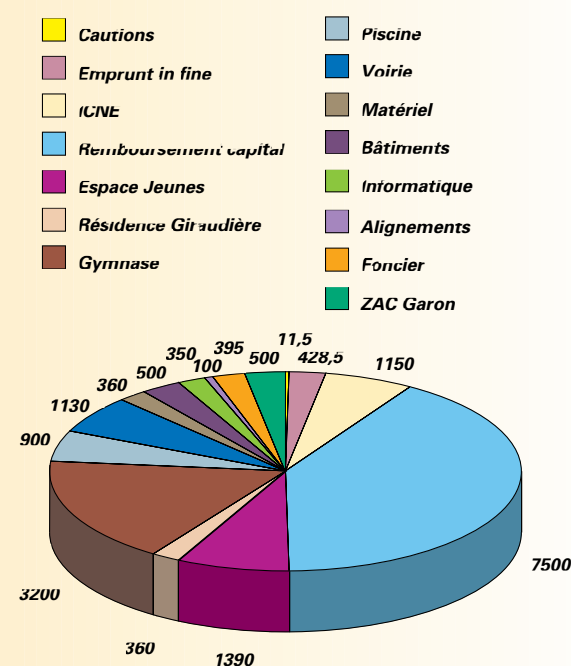
"Ce n'est qu'au prix d'une surveillance très attentive de chacune des dépenses de fonctionnement que la Ville a su améliorer sa capa-

cité d'autofinancement et limiter le recours à l'emprunt" explique Philippe Blain, secrétaire général.

Si, à l'instar d'une grande majorité de communes, le poste consacré aux dépenses de personnel est de loin le plus important (un peu plus de 24 MF budgétés pour 1999) c'est aussi celui qui fait l'objet de la plus grande vigilance de la part des édiles municipaux. ■

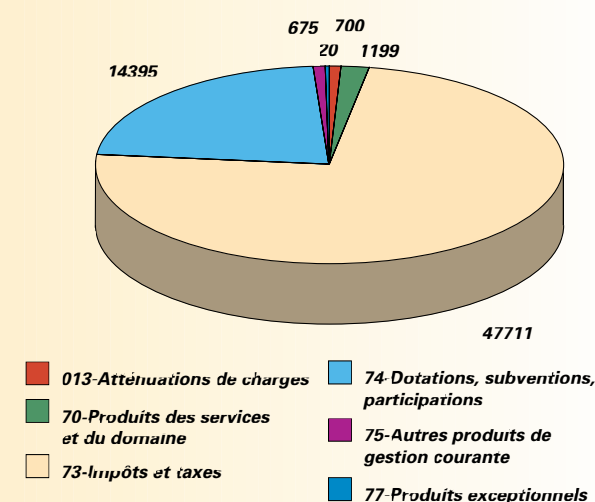
Dépenses investissement BP 99

Total 18 175 KF



Recettes de fonctionnement BP 99 en KF

Total 64 700 KF



Finances locales : une capacité d'épargne confortable



Michèle PIN, receveur municipal de Brignais (2) depuis 1998 s'est penchée dernièrement sur l'évolution des finances locales de Brignais.

Présentée lors de la Commission générale du 15 mars dernier, son analyse fait ressortir la bonne santé financière de la commune.

Brignais Magazine : Comment la commune a-t-elle géré l'augmentation de ses ressources liée notamment au développement des entreprises locales ?

Michèle Pin : De 1993 à 1997 en moyenne, les produits de fonctionnement se sont accrus de 3,88 %

par an, alors que dans le même temps, les charges courantes restaient stables, de l'ordre de plus 0,14 % par an. Parallèlement, les charges financières diminuaient (- 5,21 % par an). C'est ainsi que la commune a restauré sa capacité d'autofinancement.

BM : Parmi les ratios comparatifs habituels, quel est celui le plus pertinent ?

MP : C'est l'excédent brut de fonctionnement, c'est à dire le montant des ressources réelles de fonctionnement restant disponibles, une fois prises en compte

les charges réelles de fonctionnement courant des services. Il représente 1 831 francs par an et par habitant alors que la moyenne dans les communes de même importance démographique du département est de 1 116 F. Les charges courantes sont relativement modérées, d'autant que

● ● ● **Suite de la page 9**

Brignais, à l'inverse d'autres communes du département appartenant à la même strate démographique, n'est pas membre du Grand Lyon qui exerce de nombreuses compétences sur le territoire des communes adhérentes.

BM : *Comment se traduit l'évolution des recettes fiscales ?*

MP : Les bases nettes d'imposition de la taxe professionnelle et dans une moindre mesure, de la taxe foncière sur les propriétés bâties, se sont accrues à un rythme plus rapide que les dépenses de fonctionnement. Cette augmentation de richesse a permis à Brignais d'accroître de près de 11 % par an en moyenne le produit qu'elle retire des quatre taxes. La Ville dispose de ressources fiscales supérieures aux ressources des communes comparables : elle aura perçu en 1997 un produit d'impositions directes de 4 179 F par habitant alors que la moyenne

est de 3 282 F (pour les communes du Rhône de la même importance démographique).

BM : *L'évolution de la pression fiscale est-elle bien maîtrisée ?*

MP : Les taux d'imposition communaux ont augmenté en moyenne de 2,5 % par an depuis 1995 hors prise en compte de l'inflation. Si l'on ajoute aux 4 taux votés par le Conseil municipal, les taux appliqués par les structures intercommunales dont la commune est membre, l'effort fiscal demandé aux habitants et aux entreprises de Brignais apparaît inférieur de 2 % à l'effort fiscal moyen calculé au niveau national pour des communes comparables.

BM : *À quel niveau se situe la capacité d'autofinancement de la Ville ?*

MP : Si la capacité d'autofinancement brute était insuffisante en 1993 (2 487 000 F) en raison no-

tamment de la lourdeur des charges financières, elle est en nette amélioration. C'est grâce à la hausse du produit fiscal mais aussi à la baisse des charges financières ramenées à 5 132 000 F en 1997 contre 6 357 000 F en 1993, que la capacité d'autofinancement a atteint 12 864 000 F en 1997. À ce niveau, elle a pu couvrir l'annuité en capital de la dette (6 563 000 F) et autofinancer 54 % des dépenses d'équipement mandatées au cours de l'année.

BM : *Comment se présente la dette de la commune ?*

MP : D'après le ratio qui mesure la capacité de désendettement, si la Ville maintient dans les années à venir sa capacité d'autofinancement, elle est assurée de rembourser le capital de la dette existante au moyen de ses seules ressources de fonctionnement courant.

BM : *La Municipalité a-t-elle bien appréhendé ses possibilités d'investissement ?*

MP : Sur les cinq derniers exercices, l'emprunt a financé les dépenses d'équipement à hauteur de 51 % de leur montant et les recettes d'investissement (dota-tions, subventions, cessions...) le reliquat.

BM : *Quelles sont vos conclusions en termes de gestion courante ?*

MP : Le montant du fonds de roulement couvre les besoins en liquidités qui découlent du décalage entre les délais de recouvrement des créances et les délais de paiement des factures des fournisseurs.

(2) le receveur municipal est le comptable de la collectivité. Il procède au paiement des factures et à l'encaissement des recettes. En fin d'exercice, il approuve le compte administratif et présente le compte de gestion, reflet de la bonne exécution budgétaire.

EUROPE



Le jumelage doit vivre par les jeunes

La Commission Europe souhaite une nouvelle fois, financer en priorité des actions en faveur des jeunes, particulièrement réceptifs à l'idée d'une "citoyenneté européenne".

C'est pourquoi la Ville propose d'envoyer quatre jeunes de 16 à 25 ans au chantier écologique de Dönzdorf près de Stuttgart en Allemagne du 1^{er} au 15 août 1999.

Ces jeunes vivront avec d'autres jeunes originaires de plu-

sieurs pays européens et travailleront à la sauvegarde d'un espace naturel. "Cette initiative avait déjà été très appréciée par les jeunes Brignairots l'année dernière", commente Françoise Freyburger, Conseillère municipale déléguée aux affaires européennes.

Les stages d'été en Allemagne se poursuivent également, puisque la Mairie d'Hirschberg propose des stages rémunérés de 15 jours aux jeunes Brignairots. Deux possibilités sont offertes :

- Juillet (stages dans la mairie ou à la bibliothèque)
- Première quinzaine d'août (stages d'encadrement d'enfants en centre aéré et en forêt).

Ces stages nécessitent une bonne connaissance de l'allemand parlé tout en permettant de découvrir l'Allemagne, ses coutumes,

son paysage et ses habitants. Une ouverture au monde extérieur.

Les relations de jumelage se sont d'ailleurs élargies avec la petite commune de Niederau en ex-Allemagne de l'Est qui est parrainée par Hirschberg depuis la chute du mur de Berlin.

La Mairie de Niederau invite le comité de jumelage et tous les habitants de Brignais à une grande fête à l'occasion de son jubilé (725^e anniversaire d'existence) les 24 et 25 juillet 1999. Les Brignairots sont cordialement invités à représenter leur pays pour le défilé dans les rues, défilé qui ne manquera pas d'être joyeux et sympathique comme à l'accoutumée. ■



Renseignements : Service Europe / Jumelage en Mairie : Aline Gauthier : (poste 251) 04 78 05 15 11

Vie municipale

À l'instar des 36 000 communes françaises, la vie de la Municipalité de Brignais, l'étude des projets ou les débats d'idées, s'organise autour des commissions municipales.

Michel Thiers, Maire de Brignais est entouré de 32 élus (dont 9 adjoints et 23 conseillers municipaux). Ils constituent le Conseil municipal et chacun fait partie de plusieurs commissions en charge des affaires de la commune.

Suite à l'arrivée de nouveaux membres au sein du Conseil municipal, nous invitons les Brignairots à prendre connaissance des modifications intervenues dans la composition de ces commissions (chacune étant présidée de droit par le Premier magistrat de la Ville). ■

BUDGET - FINANCES

Responsables : Michel Thiers, Maire
Jean-Louis Imbert, Adjoint

Membres : Emmanuel Beck
Thierry Louis
Jean-Marc Martorell
Marcel Masson
Martine Ribeyre
Christian Touboulic
Jean-Paul Veyrard
Guy Boisserin

VIE ÉCONOMIQUE

Responsable : Louis Rolland, Adjoint

Membres : Dominique Carette
Gérard Coulombier
Marie-Thérèse Maucour
Paul Minssieux
Martine Viallet
Dominique Viret
Marcel Arnaud
Claude Lesimple

ÉDUCATION - JEUNESSE ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE

Responsable : Paul Minssieux, Premier Adjoint

Membres : André Favre, Conseiller délégué
Dominique Carette
Jean-Paul Clouzeau
Françoise Freyburger
Thierry Louis
Henriette Orsetti
Martine Ribeyre
Serge Touilliez
François Mathevet
Christian Touboulic
Maurice Clemencon
Guy Boisserin

SOCIAL - SANTÉ - SOLIDARITÉ

Responsable : Cécile Van Den Broek, Adjointe

Membres : Christiane Bracoud
Dominique Carette
André Favre
Thierry Louis
Jean-Marc Martorell
Marie-Thérèse Maucour
Martine Viallet
Christiane Constant

URBANISME ET AMÉNAGEMENT POS - BÂTIMENTS COMMUNAUX

Responsable : Dominique Viret, Adjoint

Membres : Thierry Louis
Marcel Arnaud
Jean-Paul Clouzeau
Marie-Thérèse Maucour
Paul Minssieux
Chantal Servos
Martine Viallet
Claude Lesimple

VOIRIE - ASSAINISSEMENT COMMUNAL

Responsable : Thierry Louis, Conseiller délégué

Membres : Dominique Viret
Gérard Coulombier
Maurice Rey
Louis Rolland
Martine Ribeyre
Cécile Van Den Broek
François Mathevet
Jean-Paul Veyrard

ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE LA VIE

Responsable : Marie-Thérèse Maucour, Adjointe

Membres : Jean-Paul Clouzeau
Jean-Louis Imbert
Henriette Orsetti
Cécile Van Den Broek
Martine Viallet
Annie Miralles

VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE

Responsable : Michel Thiers, Maire

Membres : Emmanuel Beck Conseiller délégué
Gilles Desforges, Conseiller délégué
Christiane Bracoud
Marie-Thérèse Maucour
Maurice Rey
Serge Touilliez
Dominique Carette
Jean-Louis Imbert
Thierry Louis
Louis Rolland
Christiane Constant
Annie Miralles
Maurice Clemencon
Chantal Servos

TRANSPORTS EN COMMUN

Responsable : Henriette Orsetti

Membres : André Favre
Christiane Bracoud
Marcel Masson
Michel Thiers
Cécile Van Den Broek
François Mathevet

INFORMATION - COMMUNICATION

Responsables : Michel Thiers, Maire
Martine Ribeyre

Membres : Christiane Bracoud
Jean-Louis Imbert
Marie-Thérèse Maucour
Henriette Orsetti
Serge Touilliez
Claude Lesimple

RELATIONS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Responsable : Françoise Freyburger, Conseillère déléguée

Membres : Emmanuel Beck
Gilles Desforges
André Favre
Annie Miralles

Rencontrez vos élus / Tableau des permanences des adjoints au Maire et des conseillers municipaux délégués

Nom	Fonction	Compétence	Permanence	Téléphone
Michel Thiers	Maire		Sur rendez-vous : Cabinet du Maire et des élus	04 78 05 19 38
Paul Minssieux	1 ^{er} Adjoint	Éducation, Jeunesse, Emploi	Sur RV : Secrétariat Général Adjoint	04 78 05 62 07
Marie-Thérèse Maucour	Adjoint	Environnement, Qualité de la vie	Sur RV : Secrétariat du Maire et des Élus	04 78 05 19 38
Jean-Louis Imbert	Adjoint	Finances	Perm. le samedi de 9 h à 10 h et sur RV : Secrétariat du Maire et des Élus	04 78 05 19 38
Jean-Marc Martorell	Adjoint	Personnel communal, Sécurité	Sur RV : Secrétariat du Maire et des Élus	04 78 05 19 38
Louis Rolland	Adjoint	Vie Économique	Sur RV : Secrétariat du Service Urbanisme	04 78 05 62 18
Dominique Viret	Adjoint	Urbanisme et Travaux	Perm. le mercr. 18 h 30 / 19 h 30 et sur RV : Secrétariat du Service Urbanisme	04 78 05 62 18
Serge Touilliez	Adjoint	Sport, Jeunesse	Sur RV : Secrétariat Général Adjoint	04 78 05 62 07
Cécile Van Den Broek	Adjoint	Affaires Sociales et Santé	Perm. le mardi matin 8 h / 10 h 30 et sur RV : Secrétariat du Maire et des Élus	04 78 05 19 38
Marcel Masson	Adjoint	Intercommunalité	Sur RV : Secrétariat du Maire et des Élus	04 78 05 19 38
André Favre	Conseiller Municipal	Délégué à l'Éducation	Sur RV : Secrétariat Général Adjoint	04 78 05 62 07
Thierry Louis	Conseiller Municipal	Délégué à la Voirie	Sur RV : Secrétariat des Services Techniques	04 78 05 92 10
Gilles Desforges	Conseiller Municipal	Délégué à la Vie Associative	Perm. le samedi matin et sur RV : Secrétariat du Maire et des Élus	04 78 05 19 38
Emmanuel Beck	Conseiller Municipal	Délégué à la Culture	Sur RV : Secrétariat Général Adjoint	04 78 05 62 07
Françoise Freyburger	Conseillère Municipale	Déléguée à l'Europe et à la Vie internationale	Sur RV : Secrétariat du Service Europe	04 78 05 62 51
Martine Ribeyre	Conseillère Municipale	Resp. Commission Information Communication	Sur RV : Service Information Communication	04 78 05 62 15
Henriette Orsetti	Conseillère Municipale	Responsable de la Commission Transports	Sur RV : Secrétariat du Maire et des Élus	04 78 05 19 38

01

Janvier



Vœux du Maire et de la Municipalité :

Entreprises, artisans, associations et autres responsables locaux sont venus nombreux au Briscope à l'invitation de la Municipalité. Au cours de leurs interventions, Michel Thiers et trois de ses

adjoints ont affiché un optimisme certain : bonne tenue des finances locales, développement économique serein, aboutissement de projets : notamment le second gymnase, le transfert de la crèche ou l'ouverture annoncée de l' "espace accueil jeunes"...

Mais Brignais compte également un taux de chômage en baisse, preuve que l'activité économique redémarre et que nos entreprises sont dynamiques. ■

Des collégiens citoyens



Chaque année, un certain nombre de classes visite l'Hôtel de Ville, à la rencontre du Maire et des services.

Courant Janvier, c'est un groupe d'élèves de 6^e et de 5^e du Collège Jean Zay, qui s'est penché sur leur collectivité locale, le rôle et les responsabilités des élus. ■

02

Chronique des Février

Visite du centre de tri

Dans le cadre de la mise en place de la collecte sélective des déchets ménagers par le SITOM Rhône-Isère, la Commission environnement a organisé la visite du centre de tri de la société MOS à Decines. Une visite qualifiée de très enrichissante par les élus et les chefs de services présents. D'autres opérations de ce type pourraient être organisées dans les mois à ve-

nir, à destination des écoles et des responsables d'associations intéressés. ■



Animations dans les écoles primaires : collecte sélective toujours



Inauguration du point recyclage Place du Marché : collecte sélective encore

(lire l'article en page 2) ■

Succès de l'inauguration des points recyclages de Brignais. De nombreux enfants accompagnés de leurs parents étaient au rendez-vous.

mois de...

Mars

Colloque sur la
sécurité routière

C'est à Brignais et en présence d'une centaine d'élus ou responsables des collectivités locales du Rhône que Pierre Guinot Deléry, Préfet délégué pour la sécurité et la défense, a réuni les correspondants des communes en charge de la sécurité routière. Cette journée d'information avait

pour objectif de définir la stratégie et le partenariat communes / État à mettre en œuvre en termes

d'aménagements et d'éducation des enfants et des jeunes. ■



Recensement : du 8 mars au 3 avril

C'est terminé ; le 33^e recensement a été réalisé, les agents recenseurs sont passés dans tous les foyers de la Commune et chacun a rempli son bulletin individuel et sa feuille de logement : dernier recensement avant l'an 2000, Brignais connaîtra dans quelques mois le nombre exact de ses habi-



tants. Véritable photographie de la population, le recensement a nécessité un travail énorme de la part de la Mairie et de l'INSEE : des informations qui seront riches d'enseignement... ■

Les ambassadeurs du tri sont passés dans les écoles dans le but de faire connaître et comprendre aux enfants l'enjeu du tri sélectif des ordures ménagères. Les enfants ont pu apprécier M. et Mme Poubelle (les ambassadeurs de Brignais) venus passer une heure avec eux, poubelles, guides et cassette vidéo dans les mains pour plus de simplicité et de compréhension. ■

Autour de Jean de La Fontaine



L'exposition organisée à l'initiative de l'Association Inter culturelle des Écoles Publiques et élaborée par le Conseil général du Rhône a permis à 25 classes des écoles primaires de Brignais de découvrir ou de redécouvrir le merveilleux fabuliste. Des visites commentées par Ber-

nard Gouttenoire, chargé de mission au sein de la délégation à l'animation culturelle de l'assemblée départementale. ■

Journée de
carnaval de
la crèche aux
Arcades

Comme chaque année d'ordinaire, les tout petits de la

crèche fêtent sa majesté carnaval par un défilé costumé en direction de la résidence de personnes âgées les Arcades. Un rapprochement harmonieux inter-génération qui préfigure l'installation de l'Arc en Ciel dans les locaux de la résidence d'ici la fin de l'année. ■



03

plaquettes.
de prestige

annonces

affiches
panneaux de
stand

dépliants
magazines
catalogues
packaging
journaux.
d'entreprise

Édition publicitaire
Studio photographique
Design graphique
Sites internet
Pré-presse - PAO
Impression
Photocopie couleur

BRIGNAIS

LASERCOLOR

LASERCOLOR

14, rue des Ronzières - 69530 BRIGNAIS
Tél. 04 78 05 16 93 - Fax 04 72 31 67 75
E-mail lasercolor@wanadoo.fr

LA PERFORMANCE DU SERVICE

L'EXIGENCE DE LA QUALITÉ



BEYLAT AMÉNAGEMENT
PROFESSIONNEL DU TERRAIN À BÂTIR
SUR LA RÉGION LYONNAISE

Renseignements vente :
4, route de Lyon - 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 72 31 80 60 - Fax : 04 78 05 42 38

R
H
O
N
I
S
S
A

Et la propreté devient pureté...

Nettoyage Industriel
(bureaux - usines - magasins)
Entretien journalier ou périodique
Lavage vitrerie
Traitement de sols (métallisation...)
Shampooing moquettes
Ponçage-vernisage de parquets
Devis gratuits

70, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 30 20 - Fax : 04 78 05 41 66



Garage du REFUGE
Agent Peugeot

MÉCANIQUE - ÉLECTRICITÉ

**NOUVEAU :
SERVICE CARROSSERIE**

Réparation toutes marques
Vente véhicules neufs et occasions

Z.A. Les Vallières (à côté S.P.A.)
69530 BRIGNAIS - Tél. : 04 78 05 19 42

Société du Sud Ouest

Plomberie
Zinguerie
Chauffage
Ramonage

11, chemin des Saignes - 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 72 31 64 43 - Fax : 04 72 59 02 75
Portable : 06 07 19 54 58

BRIGNAIS POUR TOUS

L'ASSOCIATION MUSICALE DE
BRIGNAIS EN PÉRIL !

À croire que tout est mis en œuvre pour couler l'Association Musicale de Brignais (AMB) !

Lors du conseil municipal du 17 décembre 1998 dont l'objet était le vote des subventions aux associations et notamment à l'AMB, nous mettions en garde Michel Thiers et son équipe majoritaire sur les conséquences désastreuses de la politique budgétaire menée à l'encontre de cette association.

En effet depuis l'élection municipale de 1995, la stratégie de la "droite" a consisté à réduire la subvention de l'AMB en vue de faire disparaître son excédent de trésorerie, équivalant à 4 mois de fonctionnement. Cette phase s'est étalée de 1996 à 1998.

Cet objectif atteint, l'AMB a présenté pour 1999 une demande de subvention de 700 000 francs correspondant au financement nécessaire à la politique entérinée par l'assemblée générale de l'AMB le 27 novembre 1998.

Malgré notre intervention visant à donner satisfaction à la demande de l'AMB, et malgré nos avertissements sur les conséquences probables d'un sous-financement, l'équipe majoritaire a voté une subvention de 530 000 francs, subvention largement insuffisante.

Avertissement prémonitoire ou simple bon sens d'élus responsables, nos craintes se sont matérialisées : Serge BERARD, président de l'AMB par un courrier adressé au Maire en date du 9 janvier 1999, informait ce dernier des conséquences à venir concernant l'activité de l'École de Musique de Brignais. Elle se trouvera devant l'alternative suivante : soit augmenter de 30 % les cotisations de la rentrée 1999 soit disparaître dès le mois d'avril, provoquant ainsi 20 licenciements.

Nous ne pouvons accepter ni l'une ni l'autre car elles conduisent dans un cas à la mise en place d'un accès à l'apprentissage de la culture musicale par l'argent et dans l'autre à la disparition radicale de ce mode de culture indispensable à l'épanouissement personnel et au ciment de notre société.

En conséquence, nous proposons de voter 170 000 francs dans le cadre d'une décision budgétaire modificative. Ainsi les 700 000 francs demandés initialement seront alloués ce qui permettra le maintien de l'activité de l'AMB.

Christiane CONSTANT
Claude LESIMPLE
Christian TOUBOULIC
Annie MIRALES
François MATHEVET

BRIGNAIS FAIT FRONT

TEXTE NON COMMUNIQUÉ

BRIGNAIS 95

Nous observons tous les jours, chacun à notre place, combien il est difficile d'écouter et de dialoguer avec l'autre dans un esprit de tolérance.

Dans notre commune, si débattre est possible, nous constatons depuis quelques semaines déjà, certains dérapages écrits ou verbaux qui nous semblent indignes d'élus responsables.

Une démocratie comme la nôtre favorise et encourage les échanges mais elle ne sous-entend pas que la calomnie et les attaques personnelles ne deviennent que trop souvent le seul moyen d'expression utilisé.

Revenons à Brignais. Nous avons soutenu le projet d'installation d'un complexe cinématographique qui nous paraît pouvoir faire mieux connaître notre commune ; toutefois nous comprenons aussi qu'il suscite quelques interrogations, notamment des problèmes accrus de circulation, de fréquentation, mais ce complexe est aussi une chance pour tous de trouver à proximité un loisir et un lieu convivial, sans oublier les créations d'emplois à venir. gagnons aussi que la desserte par les transports en commun s'en trouve améliorée. Nous avons également défendu le projet d'un nouveau gymnase ; il fonctionne depuis l'automne et la deuxième tranche est commencée, nous ne pouvons que nous en réjouir.

Brignais change, profitons-en pour changer aussi ; à l'avenir, engageons-nous à nous respecter davantage avec la richesse de nos différences.

Chantal SERVOS

ENSEMBLE POUR BRIGNAIS

BRIGNAIS, DES FINANCES SAINES

La sagesse de notre budget porte aujourd'hui ses fruits. C'est d'ailleurs ce qu'a souligné Madame Pin, Receveur Municipal, en présentant l'analyse financière de la commune devant l'ensemble des Élus lors de la Commission Générale du 15 mars 1999.

Autour du Maire, Michel Thiers, notre équipe à laquelle vous avez accordé votre confiance en 1995, se doit de faire le point sur l'état des finances communales.

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement.
- Diminution des emprunts
- Autofinancement en amélioration
- Pression fiscale modérée, puisque nous avons décidé de ne pas augmenter les taux des différentes taxes durant les 3 ans à venir.

Cette analyse positive nous incite à poursuivre notre gestion communale dans la même voie : rigueur, bon sens et analyse des priorités.

Cette gestion saine nous a permis de financer un programme d'investissement important, notamment l'acquisition de la propriété de la Giraudière, la construction d'un second complexe sportif (deux tranches) et d'un espace accueil jeunes (en cours), etc.

Notre souci reste le même : gérer au mieux le présent pour préparer l'avenir avec sérénité.

Brignais, le 5 avril 1999,

Les 24 élus de la liste
"Ensemble pour Brignais"

Ambroisie = Allergie

L'ambroisie a un nom bien poétique mais son pollen a un pouvoir allergénique très élevé, principal responsable du rhume des foins, notamment en Amérique. Ce fléau est en train d'envahir toute la vallée du Rhône et même au-delà, et Brignais est concernée.



Cette plante doit être absolument arrachée, n'oubliez pas de prendre des gants !

L'ambroisie, (*ambrosia artemisiifolia*) est une plante annuelle, assez grande (de 30 cm à 1,80 m). Ses tiges sont robustes, ramifiées, souvent rougeâtres et velues. Ses feuilles sont le plus souvent opposées, très découpées, minces, vertes des deux côtés. Ses fleurs sont vert pâle et se dressent en épis à partir du mois de juillet. La floraison a lieu à la fin de l'été, jusqu'à l'automne. Ses capitules mâles jaune verdâtre,

en épis grêles libèrent d'importantes quantités de pollen.

Si les fleurs femelles sont insignifiantes à l'aisselle des feuilles supérieures, les fruits épineux s'accrochent fréquemment aux poils des animaux et aux vêtements favorisant ainsi la dissémination et le phénomène des allergies.

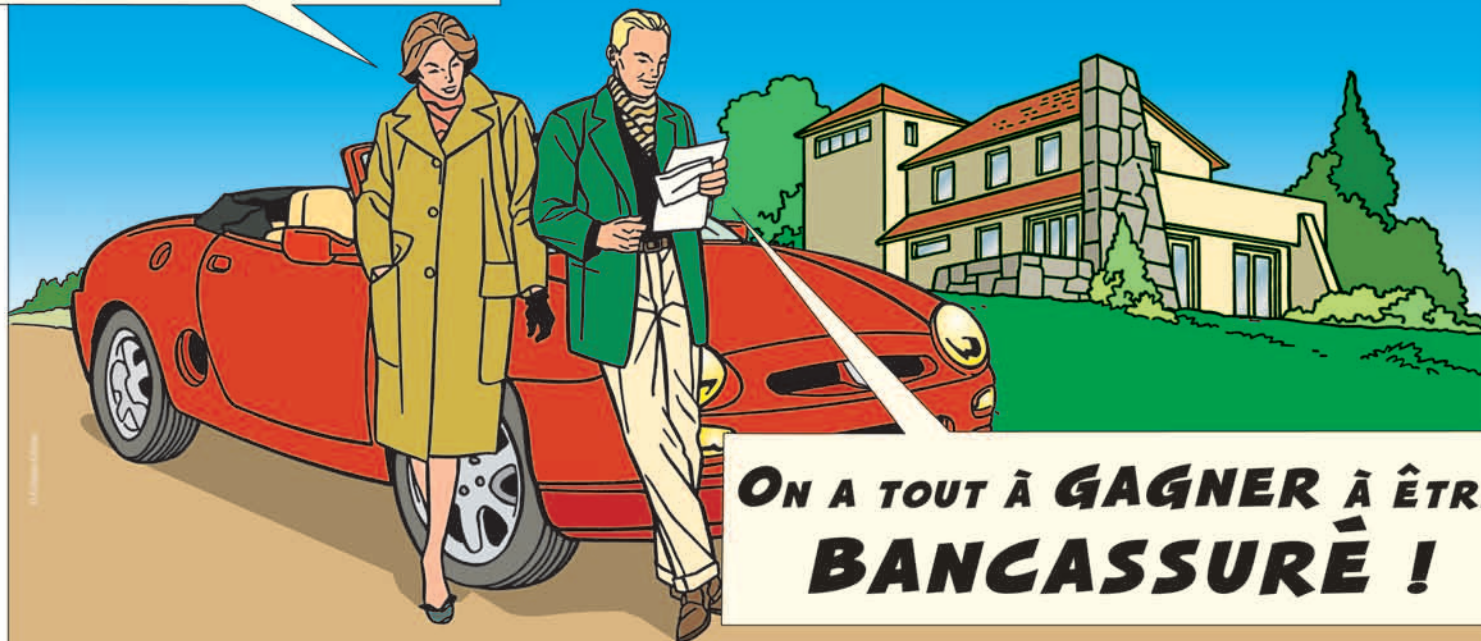
Très développée dans la région lyonnaise, l'ambroisie pousse sur les terres non végétalisées, mal entretenues, à l'abandon. C'est l'herbe des chantiers, des lotissements mais elle peut aussi se développer dans votre jardin. Cette plante doit absolument être arrachée au plus vite et ce avec des gants.

Au contact des muqueuses respiratoires de l'homme, elle provoque des symptômes d'allergie comme les rhinites, conjonctivites, asthme, eczéma... qu'il serait bon d'éviter.

"Le devoir de chacun est de supprimer impérativement le plus vite possible cette plante dans sa propriété (arrêté du Maire : novembre 1998) pour éviter tout risque d'allergie ; comme le font les services municipaux sur ses propres terrains et sur les bords des chemins. C'est une véritable mesure de santé publique que nous demandons aux Brignairots" conclut Marie-Thérèse Maucour, adjointe à l'environnement. ■

Crédit Mutuel
La Bancassurance

**POUR FINANCER
ET ASSURER SON AUTO,
SA MAISON, OU SA SANTÉ ...**



Crédit Mutuel de Brignais

134 avenue Charles de Gaulle – 69530 Brignais

Tél. : 04 72 31 55 00 – E-mail : 07365@creditmutuel.fr

Rhône Alpes Service : le temps d'avance



De gauche à droite :
Patrick Vincent (directeur général de RAS), Laurence Standler (responsable de l'agence de Brignais) et Vincent Girma (Responsable gestion de RAS)

Une toute nouvelle agence de travail temporaire vient d'ouvrir ses portes sur Brignais au cœur du Parc d'Activité Brignais 2000, la seule sur la commune.

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ DE SERVICE À BRIGNAIS

RAS - Rhône Alpes Service - est une entreprise indépendante et familiale créée en 1969 et dont le siège se trouve à Bron.

RAS est alors, spécialisée dans l'industrie, la mécanique générale, l'entreposage et le transport. Fort de sa notoriété, RAS implante progressivement des agences spécialisées : à Anse en 1995, à La Verpillière et à Villeurbanne en 1997 et la toute dernière depuis le 12 janvier 1999 à Brignais, 30 ans après la création de la société.

Patrick Vincent, directeur général, souhaite que la société soit à l'écoute de ses clients d'une part mais aussi des demandeurs d'emploi pour une meilleure efficacité et fidélité des entreprises clientes. C'est pourquoi un dialogue et une étude très précise des demandes et des offres est réalisée afin de satisfaire chacun.

RAS a obtenu la démarche qualité ISO 9002 en 1996 et la conserve depuis, preuve qu'elle répond à des critères de qualité au titre de son recrutement.

Laurence Sandler, chef d'agen-

ce de Brignais se charge le matin notamment, de prospecter entreprises et industries. L'après-midi, l'agence est ouverte aux demandeurs d'emplois qui seront écoutés et renseignés sur les potentialités de contrats. Les missions nationales ou internationales concernent le domaine du transport (chauffeur routier, chauffeur livraison) et l'industrie (ouvrier spécialisé sur chaîne, opérateur de machine, préparateur de commande...).

**SERVICE 24 H / 24 ET
7 JOURS / 7**
**Réactivité, rapidité, adaptabilité,
souplesse, disponibilité**

En 1993, Patrick Vincent a donné une impulsion commerciale en créant le service 24 h sur 24 et 7 jours sur 7. Ce service à destination des entreprises, a pour vocation de limiter le nombre d'anomalies puisqu'une personne est toujours disponible et à l'écoute.

La gestion du personnel en est facilitée et cela permet également de pallier les absences et de mettre en place une équipe dans un délai optimal.

Pour les salariés, c'est l'avantage d'avoir une agence de travail temporaire ouverte en permanence capable de leur trouver du travail plus rapidement, à tout moment. Depuis sa création, les

Société de travail
temporaire fonctionnant
7 jours sur 7 et 24 heures
sur 24, RAS donne aux
entreprises et aux
demandeurs d'emploi une
réponse à leurs besoins
dans un temps limité.

commandes de nuit et week-end évoluent de façon croissante.

Pour Vincent Girma, responsable gestion et assistant, l'installation sur la commune de l'agence de Brignais, dans sa phase de démarrage, répondait à un souci de proximité.

RAS a souhaité tout mettre en œuvre pour comprendre ce que ses clients attendent d'une société de travail temporaire. Elle propose des missions ponctuelles correspondant à des accroissements temporaires d'activité. Par la suite, selon les compétences du salarié intérimaire et les besoins de la société qui l'embauche, il arrive qu'un emploi précaire soit transformé en CDD (contrat à durée déterminée) ou CDI (Contrat à Durée Indéterminée). ■

Le pneu d'occasion
Crédit Mutuel
Les actualités économiques
la Cantarelle
Société du Sud Ouest
→ Crédit Mutuel

- Activités banque et assurance
- 34, rue Général de Gaulle
Tél. : 04 72 31 55 00
Fax : 04 72 31 55 01
- Directeur d'agence : Thierry BOHN
- 3 salariés au total
- Horaires d'ouverture :
Mardi, mercredi, vendredi : 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 18 h 00
Jeudi : 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 00
Samedi : 9 h 00 à 13 h 00

→ Le pneu d'occasion

- Chemin de Sacuny
Tél. : 04 72 31 13 40
Fax : 04 72 31 14 09
- Gérant : Bouzid CHALABI
- 2 employés
- Grossiste en pneus d'occasion pour toutes les marques de véhicules, ce magasin s'adresse aux professionnels avec possibilité de livraison dans toute la France.

→ Le restaurant la Cantarelle

L'établissement situé 238, rue Général de Gaulle, change de propriétaire début mai. Sylvie et Véronique Bataille associées à Fabrice Gonigam viennent d'acquiescer le fond de commerce de La Cantarelle. Tous trois ont décidé de conserver la carte et la cuisine qui étaient jusqu'à présent proposées mais ajoutent une spécialité : les pâtes fraîches fabrication maison.

- Tél. : 04 78 02 07 68

→ Société du Sud Ouest

Spécialisé dans la plomberie, la zinguerie, le chauffage et le ramonage. André San José a quitté Taluyers et s'est installé à Brignais depuis octobre dernier.

- 11, chemin des Saignes
- Tél. : 06 07 19 54 58

→ AGF

- Transfert de l'agence du 60, rue Général de Gaulle au 4, rue Colonel Guillaud le 23 mars dernier.
- Gilles Cousturier, agent général
- Horaires d'ouverture :
du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 18 h 15.
le samedi de 8 h 30 à 12 h 00.
Fermée le lundi.

DÉPÔT VENTE DE BRIGNAIS

*Nous vous offrons nos services
et nos conseils pour toutes vos ventes*

Du Lundi au Dimanche de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
Fermé le Mercredi

19, rue du presbytère - 69530 Brignais - Tél. 04 72 31 09 31 - Port. 06 85 22 61 59

CAVE DU MOULIN



Vins fins
Vinificateur - Négociant



- Vins au tonneau
- Vins de cafés
- Grand choix de vins fins
- Vente en gros et détail
- Cadeaux d'affaires
- Service livraison par quantité

Pour vos réceptions, prêt gratuit de tonneaux bois 15/20 litres.

3, avenue de la Gare (face aux Matériaux Charroin)
69530 BRIGNAIS - Tél. : 04 78 05 54 25



Ouvert du mardi au dimanche matin :
9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 30 - 19 h 00